

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 20 août 2020

LE PREFET N'AUTORISE PAS LA TENUE DU MEETING AERIEN DE PARIS VILLAROCHE AIR LEGEND

Melun-Villaroche - Depuis plusieurs mois, en collaboration avec les collectivités locales et l'ARS Ile-de-France, les organisateurs du Paris Villaroche AIR LEGEND ont travaillé avec les services de santé et autorités locales, et avaient conçu un référentiel COVID décrivant le dispositif sanitaire spécifique envisagé afin de prévenir les risques de propagation du virus lors du Paris Villaroche AIR LEGEND 2020, dans le plus grand respect des préconisations gouvernementales.

Mais le Gouvernement a annoncé le 11 août la prolongation de l'interdiction de rassemblements de plus de 5000 personnes jusqu'au 30 octobre.

Forts de ce « plan COVID », une demande de dérogation et d'autorisation de tenue de l'événement a été déposée auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne.

La zone ouverte au public représente 214 220 m², et environ 30 000 spectateurs étaient attendus sur le week-end, soit une moyenne de 15 000 personnes par jour. Ceci assurait plus de 14 m² par personne, en plein air.

Malgré ces éléments favorables, la dérogation n'a pas été accordée. Les raisons évoquées pour ce refus sont : « brassage de population avec visiteurs provenant d'au-delà du département de Seine-et-Marne », « difficulté de mise en place de circuits de circulation ne permettant pas de retour en arrière », « non garantie d'un espace suffisant entre les visiteurs dans la zone de démonstration ».

Les billets 2020 déjà achetés sont automatiquement valables pour 2021.

Cependant, les personnes qui en feront la demande pourront recevoir un remboursement.

Les préparations pour l'édition 2021 sont déjà lancées, avec de superbes surprises au programme !

Contact presse :

Iza Bazin
+33 (0)6 74 97 05 01
media@izavia.fr